

autres parents et amis de l'une et de l'autre partie qui ont déclaré ne savoir signer ainsi que le père et le parrain fait.

Ordonné, etc.

B. m. Thérèse riogel

Le huit avril mil sept cent quatre vingt seize par nous prêtre Souffignac a été baptisé Marie Thérèse née d'ins au lieu du légitime mariage de Jean Baptiste riogel laboureur et de Marie nichelle ses père et mère de cette paroisse, le parrain a été Jean Pagnon, et la marraine Marie Marguerite l'homme qui n'ont pu signer ainsi que le père présent.

Ordonné, etc.

B. m. Valérie auimet

Le huit avril mil sept cent quatre vingt seize par nous prêtre Souffignac a été baptisé Marie Thérèse née d'ins au lieu du légitime mariage de Joseph Albert ouimet journalier et de Marie Anne nichelle ses père et mère de cette paroisse, le parrain a été Jean Tréden et la marraine Valérie Chapeau épouse de Pierre Farnoux qui n'ont pu signer ainsi que le père présent.

Ordonné, etc.

B. Jean-Baptiste Surot

Le huit avril mil sept cent quatre vingt seize par nous prêtre Souffignac a été baptisé Jean Baptiste né d'ins au lieu du légitime mariage de Jean Baptiste Surot et de Marie Thérèse Devoyan ses père et mère de cette paroisse, le parrain a été Jacques Devoyan oncle de l'enfant et la marraine Josephine Dagmay épouse de Louis Surot ayéul de l'enfant lequel ont déclaré ne savoir signer ainsi que le père présent.

Ordonné, etc.

B. Kéatinthe veuve au

Le quinze avril mil sept cent quatre vingt seize par nous prêtre Souffignac a été baptisé Kéatinthe né d'ins au lieu du légitime mariage de Kéatinthe veuve laboureur et de Marguerite pot d'ins ses père et mère de cette paroisse, le parrain a été Antoine du frêne et la marraine Marie Kéate sœur épouse de l'enfant, le père et le parrain ont déclaré ne savoir signer.

Ordonné, etc.

M. Joseph Charbonneau et Josephine Dupouze

Le dix huit avril mil sept cent quatre vingt seize après la publication de trois bans de mariage faite au presbytere de nosse paroisse par les trois excoierc dimanche l'antérieur entre Joseph Charbonneau majeur résident en cette paroisse fils de Louis Charbonneau et de Marie Joseph Delanges ses père et mère de la paroisse St. Vincent de Paul d'une part, et de Josephine Dupouze mineure fille de Gabriel Dupouze dit Charbonneau et de de Jeanne Anglique Lorrain ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et soussigné publication ayant été faite en la paroisse St. Vincent de Paul comme il a port par le costé de Monsieur le curé de la dite paroisse au dat du dix sept du présent mois, celle autre val maître, et ne se étant de nous, aucun empêchement au dit mariage, nous Souffignac prêtre avons reçu leur mutual consentement et leur avant donné la benediction nuptiale surant la forme prescrite de notre mère la Ste. eglise, et ce en présence de Olivier Charbonneau père, Louis Pagnon beau père, François Charbonneau cousin, Jean Valois, ami de l'époux, et de Gabriel Dupouze père, Pierre Lorrain oncle, Claude Valois oncle, Marie Lalonde amie de l'épouse, et de plusieurs autres

parents et amis qui ont tout déclaré ne savoir signer, ainsi que l'époux et l'épouse, toutes faites.

Ordonné, etc.

M. Souffignac

Le Dix huit avril mil sept cent quatre vingt seize après la publication de trois bans de mariage faite au presbytere de nosse paroisse par les trois derniers

M. Souffignac

Demourés (consentis) entre Jean Baptiste Lamouin Major de vingt huit ans résident en cette paroisse fils de son Jean Baptiste Lamouin, id de Angélique

M. Souffignac

et Liège Bruno, sa mère de me, et le parrain de M. de M. d'un part, et de

M. Souffignac

de l'autre non mette de pure demore de cette paroisse; d'autre part, et paraitte publication ayant été faite en la paroisse soussignée comme il a port par le costé de Monsieur le curé de la dite paroisse au dat du dix sept du présent mois, celle autre val maître, et ne se étant de nous, aucun empêchement au dit mariage, nous Souffignac prêtre avons reçu leur mutual consentement

B. Marie Marguerite la plante

Le vingt avril mil sept cent quatre vingt seize par nous prêtre Souffignac a été baptisé Marie Marguerite née de ce jour du légitime mariage de Jean Baptiste la plante dit Champagne laboureur et de Marguerite Valois ses père et mère de cette paroisse, le parrain a été Jean Baptiste Mayor et la marraine Marguerite Couppelle son épouse qui n'ont pu signer ainsi que le père présent.

Ordonné, etc.

B. François Ribaut

Le vingt deux avril mil sept cent quatre vingt seize par nous prêtre Souffignac a été baptisé François né de ce jour du légitime mariage de Augustin Ribaut dit Couville laboureur et de Julienne Lamarche ses père et mère de cette paroisse, le parrain a été François Beaubeux et la marraine Agathe Liroux épouse de Charles Filletreau le père et la marraine n'ont pu signer, le parrain a signé avec nous

Ordonné, etc.

M. Antoine Girard

Le vingt trois avril mil sept cent quatre vingt seize par nous prêtre Souffignac a été baptisé Antoine né d'ins du légitime mariage de Pierre Girard laboureur et de Judith Chabot, ses père et mère de cette paroisse, le parrain a été Joseph Lurteaud et la marraine Marguerite Belanger qui n'ont pu signer ainsi que le père présent.

Ordonné, etc.